

Nombre
de conseillers élus
33

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents
20

(+ 13 procurations)

COMMUNE DE STIRING WENDEL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 18 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 novembre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, Mme DAHLEM Nicole, M. LE BLANC Yannick, Mme CINQUALBRE Mireille, Mme FRANK Jeannette, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, Mme MULLER Suzanne, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, Mme DENNINGER Eugénie, M. SAÏDI Ayoub, Mme MARISON Josiane, M. MAI Gaston, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, M. PFEFFER Kévin (20)

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme HAAG Elisabeth à M. le Maire, M. BOUR Roger à M. LE BLANC Yannick, Mme HOLTZER Danièle à Mme CINQUALBRE Mireille, M. STAUB Jean-Patrick à Mme MEYER Denise, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, M. AZOUZ Abdennour à M. SAÏDI Ayoub, M. BURG Philippe à Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. HOULLE Christian à Mme DENNINGER Eugénie, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme MULLER Suzanne, Mme SCHÄFER Elaine à Mme SOTGIU Brigitte, Mme MANDEL Laetitia à Mme MARISON Josiane (13)

Secrétaire de séance : Mme MAILLARD Patricia

6. AFFAIRES SOCIALES

6.1 Demande de subvention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Stiring-Wendel
(DEL 093_2025)

Suite à la réunion du CA du CCAS du 05 novembre 2025, le C.C.A.S. de Stiring-Wendel sollicite une subvention de **315 000,00 €** auprès de la Ville pour ses dépenses de fonctionnement 2025 et pour la mise à disposition du personnel exerçant pour le compte de l'établissement public administratif.

Le coût de la mise à disposition du personnel sera reversé par le CCAS à la ville de Stiring-Wendel, trimestriellement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu les explications du Maire,

Sur avis favorable de la commission des finances en date du 24 novembre 2025 et du Conseil d'Administration du CCAS en date du 05 novembre 2025

DECIDE à l'unanimité

- d'attribuer une subvention de **315 000,00 €** au CCAS de Stiring-Wendel pour l'année 2026. Ce montant comprend la subvention de fonctionnement et les frais de personnel ;

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les conventions Ville/CCAS pour la mise à disposition du personnel ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2026 de la Ville.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 02 décembre 2025

La secrétaire de séance,

MAILLARD Patricia



Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 28 novembre 2025

Le Maire,

Yves LUDWIG

